CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA SARTHE

Elections professionnelles 2026

Etapes de la préparation des élections professionnelles

CAP : 1 scrutin par catégorie

CCP, toutes catégories confondues : 1 scrutin

Elections organisées par le CDG pour toutes les collectivités affiliées

CST : 1 scrutin

Elections organisées par le CDG pour les collectivités de **moins de 50 agents**

Les collectivités de **plus de 50 agents** organisent leurs propres élections

Recensement des effectifs

Pourquoi ? Pour déterminer la composition des différentes instances (CST départemental, CAP, CCP) et les parts respectives de femmes et d'hommes

Décembre 2025 : Vérification des listes d'agents par chaque collectivité sur la plateforme Agirhe

Fin décembre : Calcul par le CDG des effectifs pour chaque collectivité

1er janvier - 15 janvier 2026 : Déclaration par chaque collectivité des effectifs (validation des effectifs calculés ou modification) par instance sur la plateforme Agirhe

Mode d'emploi joint et disponible sur la plateforme Agirhe
Vidéo de présentation

Pendant la phase de vérification des listes d'agents sur Agirhe : si vous constatez une erreur ou une omission (identités des agents, position - activité, disponibilité, détachement, mise à disposition - ou temps de travail): adressez par mail à service.carrieres@cdg72.fr les modifications à apporter et les justificatifs

15 janvier 2026 : date impérative.
Aucune modification des effectifs ne sera acceptée après cette date

Effectifs à prendre en compte : Fiche relative aux agents à recenser

Etablissement des listes électorales

Tout au long de l'année 2026:

- Campagnes de vérification de la liste des agents : mars / juin / septembre
- Pensez à adresser à service.carrieres@cdg72.fr le plus rapidement possible après leur édition les différents actes de gestion des carrières des titulaires et les contrats de vos agents (sur emplois permanents ou non)

Pourquoi ? Pour permettre l'établissement en octobre 2026 de listes électorales reflétant la réalité

Pour garantir la fiabilité de ces données, nous avons besoin de vous !

Effectifs à prendre en compte : Fiche relative aux agents électeurs
(qui vous sera adressée lors de l'édiction des listes électorales)

Scrutin

Le scrutin aura lieu le 10 décembre 2026

Date de création: 1/12/2025